Matériels et installations sont à votre disposition pour bien démarrer













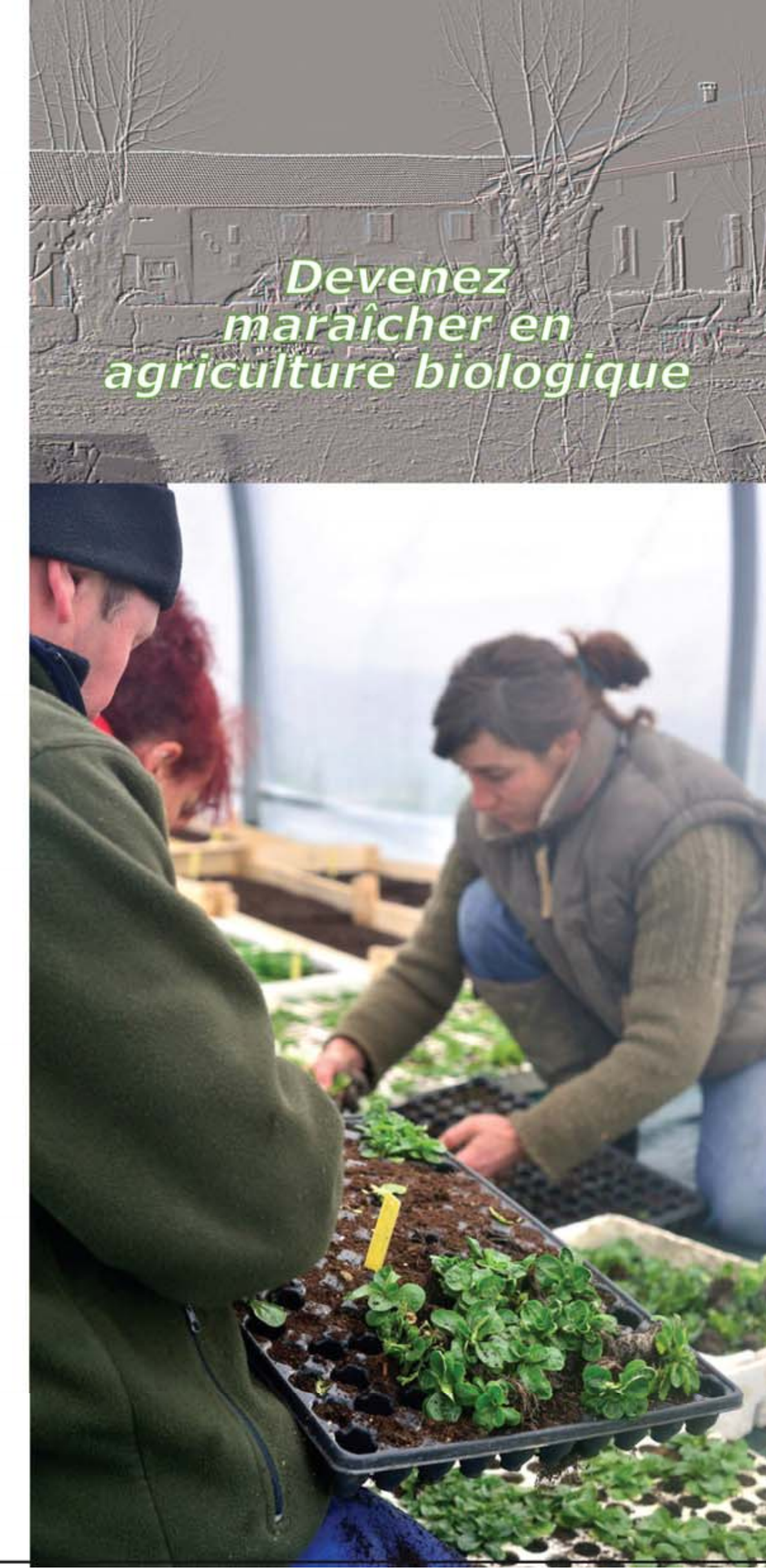




Crédit photo : Jean-Noël Herranz, CDDE, réalisation

CONTACT :

Villages Accueillants
27 rue des Forges
65000 TARBES
05 62 45 20 52



Vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture

Vous voulez créer, reprendre, une exploitation agricole ou vous associer,

Venez tester votre projet

En situation réelle, vous apprenez à entreprendre. Vous démarrez progressivement une activité de production agricole et de commercialisation dans le cadre juridique, fiscal et administratif de la couveuse, pour une période de 1 à 3 ans.

Ce test vous permet de vérifier la faisabilité et la viabilité de votre projet de création d'entreprise agricole.

Vous prenez le temps nécessaire pour trouver des terres et devenir agriculteur et gestionnaire.

Vous êtes intégré, en vue d'une installation agricole pérenne, dans un réseau de professionnels et de porteurs de projets.

Couveuse : mode d'emploi

1 – Etude de votre projet

- Nous évaluons avec vous l'intérêt d'un passage en couveuse dans votre parcours. Nous tenons compte de vos motivations, de vos compétences et de votre situation personnelle.

2 – Test en couveuse

- Vous développez votre activité sur un espace test : un terrain et des outils professionnels sont mis à votre disposition sur un site de production bio, les Jardins d'Aurensan à Maubourguet.
- La couveuse héberge votre activité : vous êtes, en Contrat d'appui au Projet d'Entreprise (CAPE). Vous produisez, vous vendez, vous constituez votre clientèle et votre réseau de partenaires. Vous avez un compte de trésorerie propre au sein de la couveuse.
- Vous bénéficiez d'une couverture pour les accidents du travail et maladies professionnelles. Vous continuez à bénéficier de vos droits sociaux.
- Villages Accueillants et Crescendo vous suivent et vous aident à réaliser vos objectifs et à développer vos compétences (maîtrise de la production, gestion d'entreprise, commercialisation…)
- Vous bénéficiez de l'accompagnement d'un technicien spécialisé en maraîchage bio de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées et du GAB 65 (Groupement d'Agriculteurs Biologiques) qui vous met en relation avec producteur local bio.

Créer, Réussir, Entreprendre en Agriculture

3 – Création de votre entreprise

- Villages Accueillants, Crescendo et la Communauté de Communes du Val d'Adour vous accompagnent et mobilisent leur réseau et leurs partenaires pour vous permettre d'accéder à un outil de production (foncier, financement, …).

La couveuse : un dispositif géré et animé par

- L'association d'insertion Villages Accueillants créée en 1995 pour aider à l'insertion et à la réinsertion par l'activité, via la mise en place de chantiers d'insertion dans les secteurs du bâtiment et de l'environnement. Depuis 2004, un projet de chantier agricole d'insertion dans le maraîchage, en partenariat avec la communauté de communes du Val d'Adour, permet à Villages Accueillants de développer de nombreux partenariats avec les acteurs agricoles locaux.

- L'association CRESCENDO, créée en 2001 accompagne le lancement grandeur réelle d'une activité. Le porteur de projet bénéficie d'aides sur l'aspect juridique et financier (étude de marché, budget prévisionnel, négociation…) et peut également tester en conditions réelles sa nouvelle activité (hébergement juridique de l'activité).